

Commandes automatiques, **économies** automatiques grâce au programme AMR

Bénéficiez d'une souplesse accrue lors de vos commandes en ligne, et **épargnez jusqu'à 10 pour cent** sur chaque commande grâce au programme AMR (Automatic Monthly Reorder ou renouvellement automatique des commandes mensuelles).



Lorsque vous adhérez au programme AMR, vos produits préférés vous sont automatiquement expédiés à domicile chaque mois. Vous pouvez modifier votre commande en ligne aussi souvent que vous le désirez et jusqu'à 11 h 59 la veille de la date de traitement prévue pour votre commande. Les modifications apportées à votre commande peuvent inclure les produits commandés, la date de traitement que vous désirez, l'adresse d'expédition,

la méthode d'expédition et la méthode de paiement. Pour adhérer au programme AMR, connectez-vous à www.theaimcompanies.com, puis choisissez la rubrique « AMR » située sous la rubrique « Member Tools ». Si vous n'avez pas accès à l'Internet, remplissez le formulaire d'AMR au verso de cette feuille.

Et maintenant, le plus intéressant : les économies!

- À l'achat de produits d'une **valeur de 100 \$ ou plus**, vous **économiserez 5 pour cent**.
- À l'achat de produits d'une **valeur de 300 \$ ou plus**, vous **économiserez 10 pour cent**.
- Vous pouvez choisir n'importe quel jour entre le 5 et le 25 du mois pour le traitement de votre AMR. Si la date choisie tombe pendant une fin de semaine ou un jour férié observé par AIM, votre commande sera traitée le jour ouvrable suivant. Votre commande sera expédiée après la confirmation du paiement.
- Aucune limite n'est imposée au nombre d'AMR que vous pouvez établir.
- Tout AMR exige une durée minimum de trois mois. Des frais de 35 \$ seront imposés lors de l'annulation d'un AMR avant la fin des trois mois.
- Les échanges se limiteront aux produits endommagés ou défectueux.
- Il incombe aux membres de régler les frais d'envoi.
- Et maintenant, tout le monde peut profiter de la commodité d'un AMR **sans imposition de quantités minimales à commander**.

